

**Sujet :** [INTERNET] participation à l'enquête

**De :** Michel MEXAL <mexblues@free.fr>

**Date :** 01/12/2018 18:10

**Pour :** pref-be-ep-eolienpoullignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

Je souhaiterais ajouter quelques remarques à mon courrier déposé ce jour à la mairie

Je voudrais souligner en toute connaissance de cause puisque je réside souvent à poulligny que cette zone est très peu ventée ce qui fait d'ailleurs que l'aérodrome du Blanc est réputé pour le parachutisme le vent est estimé par Voltalia à 6,1 m seconde ( 17 pour cent de capacité ) ce qui est très faible au regard de la moyenne de la région centre qui est de 21,6 pour cent.

les retombées financières pour la commune se monteraient à environ 6000euros par an (doc réponse à l'avis de la MRAe ) ce qui est dérisoire au regard des pertes financières qu'engendrerait la perte de l'intérêt touristique de cette commune.

Je ferai aussi remarquer que le mât de mesure a été installé trois mois avant que la MRAe donne son avis . Nous n'avons donc aucun résultat touchant à l'implantation de ce mât dans le dossier

je voudrais aussi insister sur le fait que la MRAe a relevé dans son analyse du projet de multiples enjeux classés fort dont les suivants:

-les paysages (les éoliennes seraient visibles à plus de 20 km) et depuis des sites appartenant au patrimoine historique et architectural (la ville du Blanc est classée notamment « site patrimonial remarquable )

-des sites naturels protégés (zone Natura 2000 de la vallée de la Creuse - bois des roches )

- ce site est parcouru par des oiseaux migrateurs et des espèces remarquables et protégées (gues cendrées)

-par ailleurs les chiroptères sont protégés et pour les 17 espèces recensées ce projet serait catastrophique (ultra sons notamment )

Pour toutes ces raisons je trouve inconcevable que l'on ait pu élaborer un tel projet dans le PNR

A titre personnel je vous invite à parcourir la petite route qui va de La gare de Poulligny à mont La chapelle pour la fréquenter en vélo je me dis qu'il serait dramatique de ruiner un tel environnement pour un enjeu inopérant ou presque sur le plan énergétique et dévastateur car jamais ce secteur ne retrouverait son activité agricole après ...20 voire 40 ans compte tenu des tonnes de béton enfouies dans le sol !

Messieurs les commissaires enquêteurs vous avez le pouvoir par votre avis de sauver le Parc naturel régional de la Brenne

La transition énergétique ne peut entrer en conflit avec un autre intérêt de l'écologie à savoir la préservation de la nature

Les deux doivent être compatibles ce qui n'est absolument pas le cas pour ce projet

recevez mes respectueuses salutations

M Mexal 2 imp des bouscauderies Les tessonnières Poulligny saint Pierre